

[Communiqués de presse](#)[Multi-thématiques](#)

# Crues, inondations : la Région Île-de-France débloque un Fonds d'urgence pour venir en aide aux excursionnistes de la Seine

Le 10 juin 2016

L'activité touristique fluviale est à l'arrêt depuis le 31 mai dernier suite aux crues et aux inondations qui ont touché Paris et l'Île-de-France. Les pertes sont évaluées à 10 millions d'euros pour le secteur.

## Informations ressources

---

### Filières

[Inter-filières](#)

## Descriptif

Fort de 5 000 emplois directs ou indirects et de 8 millions de passagers annuels, le tourisme fluvial est un pan essentiel de notre industrie touristique francilienne.

Pour David Douillet : « la Seine est notre patrimoine commun, la Région se doit d'être aux côtés de ces entreprises en grande difficulté. **Ce Fonds d'urgence a vocation à sauver la saison estivale des croisiéristes** qui, après les attentats et les grèves n'avaient pas besoin de ces inondations. »

David Douillet  
reçu le 9 juin  
que le Comité  
côtés de ces  
possibilité d  
budget 2016

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

**Ce soutien au secteur du tourisme fluvial vient s'ajouter au fonds d'urgence décidé par Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Île-de-France, pour venir en aide aux communes sinistrées par les inondations.

Contact presse : [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr) - 01 53 85 66 45

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.